NOTICE

SUR LES

TITRES

ET

TRAVAUX SCIENTIFIQUES

DU

DR A. LABOULBÈNE

PARIS

IMPRIMERIE DE VICTOR GOUPY

RUE GARANCIÈRE, 5

—

1866

En présentant cette Notice, j'ai eu pour but de montrer, par l'énumération de mes divers travaux, comment j'ai compris l'étude de la médecine. Je lui ai donné pour base et pour auxiliaire la connaissance des sciences biologiques.

Mon vénéré maître, Léon Dufour, qui m'a conduit à Paris, me répétait souvent cette maxime de Cuvier : que l'Homme n'était pas bien connu quand on ne l'étudiait que dans l'Homme. Aussi ai-je avec lui pris le goût de l'anatomie comparée et, sous sa direction, j'ai appris à disséquer les organismes les plus simples pour mieux analyser la complication des organismes supérieurs. Ces études préliminaires m'ayant mis sur la voie de l'anatomie générale, j'ai préparé le cours d'anatomie générale normale et pathologique de mon savant maître, M. le professeur Charles Robin.

J'ai dû abandonner ces recherches pendant les six années de mon internat dans les hôpitaux, où se fait la forte éducation médicale pratique, et plus tard seulement j'ai utilisé mes loisirs en m'occupant, après la médecine, d'anatomie et de physiologie. La dernière partie de cette Notice montre comment je l'ai fait. Jamais, quand j'ai eu le temps d'éclaircir un fait douteux ou de disséquer un animal rare, je n'en ai laissé perdre l'occasion, et

je me suis aperçu, pendant un voyage en Allemagne, que les bienveillants encouragements reçus à Paris de plusieurs maîtres étaient complétés par l'accueil favorable qu'ont rencontré à l'étranger quelques-uns de mes travaux.

Appelé deux fois à suppléer M. le professeur Cruveilhier, dans la chaire d'anatomie pathologique, je me suis trouvé prêt avec mes études antérieures pour cet enseignement, et j'ai eu le bonheur de voir mes efforts couronnés de succès.

La direction scientifique que j'ai suivie m'a suggéré l'idée de ma thèse inaugurale sur l'anatomie des *Nævi* et des tumeurs érectiles, puis de mes Recherches cliniques et anatomiques sur les affections pseudo-membraneuses, dont j'ai réuni les matériaux pendant mon internat. Cette direction a beaucoup facilité les deux suppléances que j'ai faites pendant les années 1864 et 1866, en remplacement du vénérable maître qui a inauguré l'enseignement de l'anatomie pathologique dans la Faculté de Paris.

Telle a été la direction de mes études médicales ; elle m'a conduit à exécuter les travaux divers résumés dans cette Notice, que j'ai l'honneur de présenter à l'appui de ma candidature.

TITRES

DU

Dr A. LABOULBÈNE

Ancien interne des hôpitaux de Paris (*concours de* 1849).

Lauréat des hôpitaux (*accessit*, 2e place, *concours de* 1851 ; et *prix, concours de* 1853, médaille d'or avec prolongation de deux années d'internat).

Récompense pour le choléra obtenue dans les hôpitaux (*médaille d'argent*, 1855).

Lauréat de l'École pratique de la Faculté (*premier prix, concours de* 1849).

Lauréat de l'Académie de médecine (1° *médaille d'argent en* 1850; 2° *prix en* 1852).

Lauréat de l'Institut (1° *encouragement de* 600 *fr. pour les prix Montyon de médecine et de chirurgie en* 1855 ; 2° *mention honorable et* 1000 *fr. en* 1861).

Agrégé de la Faculté de médecine (*concours de* 1860).

Médecin du Bureau central des hôpitaux (*concours de* 1861).

Suppléance de M. le professeur Cruveilhier dans la chaire d'anatomie pathologique (*pendant les deux années* 1864 et 1866).

Membre de la Société anatomique; Membre fondateur et ancien vice-président de la Société de biologie; Membre et ancien président de la Société entomologique de France, etc.



I

Travaux et Mémoires présentés à l'Institut et à l'Académie de médecine.

(TOUS CES TRAVAUX ONT ÉTÉ COURONNÉS OU RÉCOMPENSÉS)

---

1. RECHERCHES CLINIQUES ET ANATOMIQUES SUR LES AFFECTIONS PSEUDO-MEMBRANEUSES, PRODUCTIONS PLASTIQUES, DIPHTHÉRIQUES, ULCÉRO-MEMBRANEUSES, APHTHEUSES, CROUP, MUGUET, ETC.

In-8 de 542 pages, avec six planches dessinées par l'auteur et gravées, Labé 1861 (Concours de médecine et de chirurgie des prix Montyon. Mention honorable et 1000 fr. Séance publique du lundi 23 décembre 1861).

Depuis plusieurs années, les épidémies meurtrières ont fait surgir des travaux multipliés sur les angines couenneuses; mais l'examen de la lésion ou de la pseudo-membrane est incomplet, ou bien sacrifié à d'autres considérations. J'ai voulu, dans cet ouvrage, réunir l'étude de toutes les affections où l'on peut trouver des fausses membranes, productions spéciales, qui sont communes à des états morbides très-différents; pour exposer l'anatomie et la physiologie pathologiques de toutes ces productions, j'ai choisi plusieurs maladies où les fausses membranes sont typiques.

Dans un premier chapitre, j'ai passé une revue clinique des maladies à pseudo-membranes. J'ai montré les différences et les analogies cliniques de la diphthérie, du muguet, de l'angine scarlatineuse pultacée, des stomatites ulcéro-membraneuse, mercurielle, etc.

Après cette visite au lit du malade, l'*examen anatomo-pathologique* a été fait avec une rigoureuse exactitude, et j'ai décrit les caractères histologiques des nombreuses variétés de fausses membranes, qui m'ont fourni des éléments précieux pour le diagnostic. J'ai établi une division très-nette entre les fausses membranes qui ne s'organisent pas et les fausses membranes qui

s'organisent (ou néo-membranes). Les premières siégent le plus souvent sur des membranes muqueuses, elles sont composées en grande partie de fibrine exsudée, tandis que les secondes, qui s'organisent, occupent presque toujours la surface des membranes séreuses. Ces dernières ne renferment que peu de fibrine unie à un blastème, dans l'intérieur duquel les éléments embryo-plastiques viennent se former.

Dans l'étude de la pourriture d'hôpital pseudo-membraneuse et dans l'anatomie des pustules varioliques, j'ai indiqué plusieurs faits nouveaux d'anatomie et de physiologie morbides.

J'ai fait de nombreuses expériences sur le développement des végétaux inférieurs dans les fausses membranes et les liquides exsudés, et j'ai établi que les végétaux ne sont que l'un des éléments du muguet et ne le constituent pas à eux seuls.

J'ai recherché les conditions de production et d'existence des fausses membranes dans les affections pseudo-membraneuses. Je les ai soigneusement distinguées en primitives et secondaires. J'ai fait ressortir l'état général quand il domine leur production. Les questions de complication et d'épidémicité, etc., n'ont pas été négligées.

Le traitement des affections pseudo-membraneuses diverses a été, de ma part, l'objet d'une étude soignée. Les indications thérapeutiques, tant médicales que chirurgicales, sont tour à tour passées en revue et appréciées d'une manière impartiale. Je n'ai rien annoncé que je ne l'aie prouvé par les observations qui servent de base à ce travail.

Enfin, dans un historique des principales affections pseudo-membraneuses, j'ai fait voir quelles ont été les idées dominantes à toutes les époques sur les aphthes et les angines gangréneuses ou pseudo-membraneuses, sur les angines malignes, le croup, les aphthes pseudo-membraneux, vésiculo-ulcéreux, sur le muguet, etc.

2. Recherches sur plusieurs points de l'anatomie pathologique des nævi et des tumeurs érectiles.

Concours des prix Montyon de 1855. Encouragement de 600 fr.

Au moment où j'ai présenté, pour ma dissertation inaugurale, un essai monographique sur les *Nœvi materni*, en insistant sur une de leurs modifi-

cations qui n'avait point été décrite, aucun travail complet sur ce sujet n'avait encore été entrepris. Les observations de MM. Holmes Coote et Bickersteth que j'avais rapportées n'étaient point identiques avec celle que j'avais recueillie; aussi les rédacteurs des *Archives générales de médecine*, en rendant compte de ma thèse, lui trouvèrent les caractères d'actualité et de nouveauté (t. VI, p. 487, 1855). Malgré ce bienveillant éloge, je ne me suis point fait illusion sur les lacunes de mon travail; de nouvelles recherches d'anatomie pathologique ne pouvaient qu'être utiles pour établir sur des bases solides le traitement toujours délicat et parfois très-difficile des nævi, car les médecins et les chirurgiens éminents qui se sont occupés des nævi et des tumeurs érectiles, ont tous reconnu le besoin d'une anatomie exacte de ces productions anormales du derme.

Ce mémoire a été divisé en deux chapitres. Le premier était destiné à l'étude dn nævus pigmentaire et pileux, avec ou sans hypertrophie des éléments du derme; dans le deuxième chapitre je m'occupais des nævi vasculaires; j'étudiais d'abord le nævus flammeus et puis je faisais connaître un cas fort intéressant de nævus vasculaire artériel et veineux constituant une tumeur érectile qui occupait toute une moitié de la tête, et dont l aguérison a été obtenue.

3. Mémoire sur la vaccine, la variole et l'action qu'elles exercent l'une sur l'autre.

Commission de la vaccine à l'Académie de médecine; médaille d'argent, 1850.

J'étudiais dans ce mémoire : 1° plusieurs faits relatifs à la vaccine et en particulier un cas remarquable d'éruption vaccinale généralisée; 2° un cas de variole survenu chez une personne qui n'avait jamais été vaccinée; 3° plusieurs observations de variole modifiée par la vaccine, soit que celle-ci ait été inoculée avant l'invasion de la maladie varioleuse, soit que la marche des deux éruptions ait été simultanée. Je tenais à établir : 1° que la vaccine, qui a le plus souvent une manifestation locale, peut apparaître sur tout le corps et se généraliser dans son éruption ; 2° que, dans certaines varioles survenant chez des personnes non vaccinées, il existe une disposition des vésico-pustules qui rend compte des cicatrices appelées vulgairement : coutures du visage; 3° enfin, que la variole est modifiée par la

vaccine quand la marche des deux éruptions est simultanée, et même, quoi qu'on en ait dit, quand la variole s'est développée pendant l'incubation vaccinale.

La pensée de ce mémoire m'a été suggérée en trouvant la variole à l'état épidémique dans la salle des nourrices et des enfants de l'ancien hôpital de Bon-Secours, (service de M. le professeur Monneret). J'ai eu recours aux vaccinations avec du vaccin pris à l'Académie de médecine. J'ai vacciné tous les enfants qui arrivaient dans les conditions les plus variées; tous mes collègues de l'hôpital, les externes du service et un grand nombre de malades se sont soumis, ainsi que moi, à la revaccination.

4. Mémoire sur la variole et plusieurs autres fièvres éruptives.

Prix à l'Académie de médecine, séance du 12 décembre 1854. *Bull. Acad. méd.*, XX, 320.

« On a beaucoup parlé de la gêne, des modifications, des influences que se donnent les fièvres éruptives quand elles se rencontrent. Tantôt c'est la rougeole qui s'arrête tout à coup devant la variole ou la scarlatine; tantôt c'est la variole qui s'amoindrit et se déguise en quelque façon devant la rougeole ou la scarlatine, au point de n'être plus reconnaissable. Que faut-il penser de ces actions et réactions? Telle est la question que s'est proposée M. Laboulbène, l'un des élèves internes les plus éminents, à qui l'administration des hôpitaux vient de décerner la médaille d'honneur. Or, après avoir bien vu et bien pensé, M. Laboulbène soupçonne que la plupart des observateurs se sont laissé prendre aux apparences. Toutes les fièvres éruptives, dit-il, se ressemblent à leur début et sont faciles à confondre. Lui-même a partagé l'erreur commune; il en est revenu. Sa conversion date de 1852; la variole régnait alors épidémiquement à l'hôpital Sainte-Marguerite. Telle était, à son début, sa ressemblance avec la rougeole, que les maîtres eux-mêmes s'y trompaient, et n'avaient d'autre moyen de se redresser que de consulter la constitution régnante.

« Ce n'est qu'en s'avançant que les fièvres éruptives se caractérisent et se distinguent nettement les unes des autres. Mais supposez que la variole vienne à s'arrêter parce qu'elle tombera sur une organisation rebelle ou sur un sujet vacciné : le médecin est déconcerté; il croira qu'il avait devant lui une rougeole, tandis qu'en réalité c'était une variole avortée. » (Extrait du rapport de M. Bousquet.)

II

Travaux publiés d'anatomie pathologique, de pathologie et de thérapeutique humaines.

5. Sur le nævus en général et sur une modification particulière et non décrite, observée dans un nævus de la paupière supérieure.

In-4, 74 pages, avec planche. *Thèse du doctorat*, 1854, nº 38.

6. Note sur une modification particulière observée dans un nævus vasculaire proéminent de la paupière supérieure.

Mémoires de la Société de biologie, Ire série, t. V, p. 197, 1853.

J'ai présenté, pour ma dissertation inaugurale, une monographie sur les *Nævi materni*. Je les ai divisés, suivant les données de l'anatomie pathologique en : 1° nævi sans hypertrophie, et 2° nævi avec hypertrophie; les premiers ne renferment que les nævi pigmentaires, les seconds, ou nævi avec hypertrophie, se sous-divisent en nævi non vasculaires et nævi vasculaires. Cette classification des divers nævi est en rapport avec la manière d'envisager les tissus et les organes d'après leur structure intime ; elle aide aux progrès que l'anatomie générale a fait faire au diagnostic des tumeurs.

Les nævi vasculaires sont tour à tour décrits suivant qu'ils ne font pas de saillie à la surface de la peau, ou au contraire qu'ils proéminent au-dessus de la surface cutanée ; j'ai distingué ces derniers en nævi capillaires, artériels et veineux.

Dans un chapitre particulier, j'ai démontré qu'il peut exister dans les nævi vasculaires une modification spéciale causée par un travail inflammatoire : c'est la production d'une multitude de petits kystes dans l'intérieur de la masse transformée en tissu cicatriciel, kystes nombreux et renfermant une matière huileuse.

La tumeur que j'ai dessinée et qui m'a fourni ces caractères très-remarquables, était un *nævus saillant vasculaire* de la paupière supérieure gauche,

traité par la cautérisation avant l'entrée du malade à l'hôpital de la Pitié, puis par le séton, et enfin enlevé avec le bistouri par M. le professeur Laugier.

7. Mémoire sur trois productions morbides non décrites.

Mémoires de la Société de biologie, Ire série, t. V, p. 185, avec planche, 1853.
En commun avec M. le professeur Charles Robin.

Les classifications des produits morbides, établies d'après la seule connaissance de leurs caractères extérieurs, font ranger dans les mêmes groupes des tissus d'une composition élémentaire très-différente. Il est impossible de rien préciser sur la structure et la texture d'un tissu normal ou morbide, avant de l'avoir très-soigneusement examiné dans toutes ses parties. C'est pour décrire trois productions morbides ne ressemblant en rien aux diverses espèces d'éléments déjà connus, que M. le professeur Charles Robin me donna l'idée de publier en commun le mémoire actuel, dont il avait exécuté les dessins. Les faits rapportés dans ce travail et d'autres analogues recueillis ultérieurement ont servi de base au *Mémoire sur la production accidentelle d'un tissu ayant la structure glandulaire dans les parties du corps dépourvues de glandes*. (Mémoire couronné par l'Académie des sciences en 1856. — *Comptes rendus de l'Académie des sciences de Paris*, t. XL, p. 1365, 1855).

Dans ce mémoire, M. le professeur Charles Robin a démontré qu'au sein des tissus musculaires, adipeux et autres, dépourvus de glandes, on peut observer la génération d'un tissu offrant l'aspect extérieur et la structure ou disposition des éléments, telle qu'on la trouve dans les glandes acineuses en général. Mais il y a alors des épithéliums qu'on ne peut identifier avec aucun de ceux des glandes connues ; plus une disposition de ces épithéliums en filaments pleins ou creux, ramifiés en forme de doigts de gants, ou avec d'autres dispositions plus ou moins analogues à des *acini*, sans qu'on puisse pourtant les identifier avec ceux d'aucune glande normale. Ce sont là de véritables cas tératologiques par génération d'organes particuliers, qui, au lieu d'avoir une origine blastodermique, comme la plupart des anomalies des organes de la vie animale et des organes non parenchymateux de la vie végétative, se produisent au contraire chez l'adulte.

8. Mémoire sur une hernie inguinale dont le sac intérieur (ou situé dans l'abdomen) ne renfermait qu'une partie de la circonférence de l'intestin grêle.

Mémoires de la Société de biologie, IIe série, t. I, p. 291, 1854, avec planche.

L'observation remarquable qui forme la base de ce travail a été recueillie à l'hôpital de la Charité dans le service de M. Rayer; elle a donné lieu à une discussion au sein de la Société de biologie (séance du 15 juillet 1854), à laquelle ont pris part MM. Gosselin, Broca, Giraldès, etc. L'interruption du cours des matières intestinales n'était pas complète, le contenu de l'intestin grêle avait pu passer au-dessous du point hernié et être rendu à plusieurs reprises sous l'influence des purgatifs.

Le malade n'éprouva que peu de phénomènes morbides réactionnels, l'intelligence se conserva jusqu'à la fin. L'absence de douleurs abdominales, les signes limités et peu intenses d'une péritonite trouvée à l'autopsie offrent des caractères exceptionnels pour un cas de hernie ayant entraîné la mort. La planche qui accompagne le mémoire donne une idée très-exacte de cette hernie.

9. Mémoire sur une paralysie des membres supérieurs seuls; conservation de la sensibilité; induration de la moelle épinière, ramollissement dans l'espace compris entre les troisième et sixième vertèbres dorsales.

Lu à la Société médicale des hôpitaux de Paris, séance du 8 août 1855.
Union médicale, 15 décembre 1855.
Bulletins de la Société médicale des hôpitaux de Paris, t. II, p. 498.

J'ai agité dans ce travail deux ordres de questions; les premières se rattachent à la pathologie et à la thérapeutique, les secondes appartiennent à la physiologie pathologique.

Il m'a paru que le ramollissement accompagné de très-peu de phénomènes inflammatoires a déterminé la mort en occasionnant la gêne de la respiration. Quant à la paralysie des membres supérieurs seuls, elle a tenu chez le malade soumis à mon observation à l'induration cervicale de la moelle épinière.

La sensibilité était intacte ; la substance blanche était devenue diffluente ; mais la substance grise, au contraire, avait sa consistance et sa structure normales. On connaît les expériences de M. Brown-Séquard sur les sections ou la destruction des diverses parties de la moelle épinière avec conservation des autres parties. L'anatomie pathologique est venue confirmer les résultats obtenus par ce physiologiste

10. Hémorrhagie siégeant dans la protubérance annulaire ; paralysie sans convulsions, résolution des membres, mort deux heures après l'accident.

Mémoires de la Société de biologie, IIe série, t. II, p. 153, 1855.

Les cas d'hémorrhagie de la protubérance annulaire ne sont pas communs dans les divers ouvrages sur les maladies du système nerveux, et ce fait d'anatomie et de physiologie pathologique me paraît digne d'attention.

Un homme d'un embonpoint considérable avait, le matin de l'accident, pris un purgatif qui avait produit plusieurs évacuations. Le soir, il avait dîné et il avait bu une assez grande quantité d'absinthe. Quelque temps après, il tombe comme frappé de la foudre, sans mouvement, sans tremblement des membres, la respiration est très-bruyante, et à peine arrivé à l'hôpital, il succombe.

La protubérance annulaire était remplie de caillots sanguins qui avaient dilacéré la substance nerveuse ; la lésion n'atteignait ni les fibres transversales inférieures, ni l'étage supérieur ; le pédoncule cérébelleux moyen et le lobe cérébelleux gauche renfermaient aussi du sang épanché. L'hémorrhagie occupait presque toute l'épaisseur de la protubérance ; non-seulement les deux faisceaux innominés du bulbe avaient été lésés, mais aussi les deux faisceaux pyramidaux, ce qui explique la paralysie des deux côtés du corps observée pendant la vie.

11. Description et figure d'un anévrysme du tronc basilaire spontanément oblitéré.

Dans le traité d'anatomie pathologique générale et spéciale, par M. Lebert, t. I, p. 574, CXCIX, pl. LXXII, fig. 4, 1857.

La malade sur laquelle j'ai observé cet anévrysme remarquable, publié

dans le grand ouvrage de M. H. Lebert, était entrée à la Charité, dans le service de M. le professeur Velpeau, pour une fracture du col du fémur gauche. Le bras du même côté du corps paraissait raide, les mouvements étaient difficiles. Il y avait dix ans environ que cette femme avait été frappée d'hémiplégie, au point de ne plus pouvoir remuer le bras et la jambe gauches, mais la paralysie avait diminué graduellement. L'intelligence était intacte, la parole facile.

La malade mourut d'une pleurésie. A l'autopsie, on constate une fracture non consolidée, et on trouve, comme cause de l'hémiplégie, le tronc basilaire transformé, à son extrémité antérieure, en un sac anévrysmal. L'anévrysme est régulièrement elliptique, dévié à droite du tronc artériel, d'une consistance dure ; sa longueur est de 14 millimètres et demi, sa largeur de 9 millimètres. L'intérieur est rempli de fibrine coagulée, difficile à écraser, adhérant aux tuniques de l'artère dilatée. Une grande partie du tronc basilaire et les cérébrales postérieures sont oblitérées jusqu'au point où elles s'anastomosent avec les artères communicantes.

La circulation cérébrale s'était rétablie au moyen des artères cérébrales postérieures largement anastomosées avec les communicantes et avec les cérébelleuses supérieures.

12. Observation d'une muqueuse utérine rendue après un mois et demi de rétention des règles.

Comptes rendus de la Société de biologie, 1re série, t. II, p. 161, 1850.

Ce fait ne laisse aucun doute sur l'exfoliation de la muqueuse de l'utérus, arrivant dans la dysménorrhée pseudo-membraneuse. J'ai observé la malade avec M. Dutard, et j'ai fait l'examen microscopique avec M. le professeur Charles Robin.

Les follicules caractéristiques de la muqueuse utérine étaient très-multipliés dans le corps membraneux qui avait été expulsé après de très-vives douleurs.

Ce corps membraneux rendu par la malade et examiné sous l'eau offrait la forme triangulaire de la cavité utérine, moins la portion du col ; il avait une ouverture inférieure irrégulière, dilacérée sur les bords, et deux autres petites ouvertures correspondant à l'entrée des trompes. L'épaisseur était

de plusieurs millimètres, la face externe était villeuse, et la face interne, au contraire, était lisse et douce au toucher; cette dernière présentait une multitude de petits orifices en partie visibles à l'œil nu.

13. Utérus avec hémorrhagie dans les trompes de Fallope et kyste pileux de l'ovaire gauche.

Comptes rendus de la Société de biologie, 1re série, t. IV, p. 185, 1852.

Cette observation a été rapportée, comme très-intéressante, par M. Bernutz et mon regretté ami Goupil, dans le tome Ier de leur clinique des maladies des femmes. Il s'agit d'une malade qui fut prise de métrorrhagie dans le cours d'une variole maligne, et qui succomba. L'utérus, fendu avec précaution, offrait des parois épaisses de près d'un centimètre et demi, et une cavité pleine de caillots sanguins; ceux-ci enlevés à l'aide d'un filet d'eau, on constate que la muqueuse utérine est saine, excepté au fond de l'organe où elle est violacée, épaissie et infiltrée de sang. Il n'est resté après le lavage qu'un seul caillot passant dans l'orifice tubaire gauche par un prolongement grêle. Les trompes sont toutes les deux de la grosseur du petit doigt, elles paraissent violacées et pleines de sang à travers leurs enveloppes; fendues dans leur longueur, elles sont remplies par un gros caillot vermiculaire. Il n'y a pas une goutte de sang ou de sérosité dans le péritoine. L'ovaire gauche, de la grosseur d'un œuf de poule, est converti en une poche renfermant une masse graisseuse et des poils.

14. Tumeurs fibroïdes de l'utérus, examen microscopique.

Comptes rendus de la Société de biologie, IIe série, t. II, p. 7, 1855.

Ces tumeurs sont composées : 1° de fibres musculaires lisses, allongées, fusiformes, et serrées les unes contre les autres; par l'addition de l'acide acétique, ces fibres ont montré un noyau allongé, central, et dont les bords touchaient presque ceux de la fibre qui les renfermait; 2° d'un fragment des parois de la poche utérine présentant les mêmes éléments anatomiques, mais plus cohérents entre eux, plus soudés par une matière amorphe; 3° de quelques éléments fibro-plastiques situés autour des vaisseaux; 4° de fibres de tissu lamineux, soit dans l'enveloppe générale, soit dans

divers points de la tumeur. J'ai pu dire que les tumeurs fibroïdes de l'utérus (données comme type des tumeurs fibreuses en général) sont formées principalement par du tissu musculaire, normal, de l'utérus, et non point par du tissu fibreux proprement dit.

15. Description de deux productions polypiformes du col de l'utérus, constituées par une simple extension des éléments de cet organe.

Comptes rendus de la Société de biologie, IIe série, t. II, p. 142, 1855.
En commun avec M. le Dr Davaine.

Les productions utérines polypiformes, tout à la fois muqueuses et folliculaires, ne nous paraissent pas très-rares ; elles le sont toutefois beaucoup plus que les simples dilatations, faisant à peine saillie, des follicules de la cavité du corps et du col de l'utérus. J'ai trouvé fréquemment cette disposition dans les autopsies que j'ai faites à l'hôpital de la Charité. La dilatation des follicules utérins a été bien décrite pour la première fois par M. Huguier. On n'en trouve que des indications dans Portal et Govoch, cités par Robert Lee. Depuis le travail de cet auteur, de bonnes thèses ont été publiées, entre autres celles de M. David Luna et de M. Ferrier.

Les deux polypes que j'ai décrits avec M. Davaine viennent démontrer que plusieurs de ces productions sont constituées par une simple extension des éléments normaux de l'utérus, et que leur formation ne doit pas toujours être attribuée à l'existence d'un corps, prétendu fibreux, qui se serait porté au dehors.

16. Utérus présentant un polype folliculaire et quelques follicules dilatés sur d'autres points.

Comptes rendus de la Société de biologie, IIe série, t. II, p. 147, 1855.

17. Mémoire sur un placenta offrant simultanément les lésions de l'apoplexie placentaire et de l'oblitération fibreuse des villosités.

Mémoires de la Société de biologie, IIe série, t. I, p. 77, 1854.
En commun avec le docteur Hiffelsheim.

Nous avons démontré dans ce travail que l'épanchement apoplectique

n'est point l'unique cause de l'oblitération des villosités avec ou sans complication de dépôts graisseux.

18. Hépatite suppurée, lobulaire, avec cirrhose générale.

Comptes rendus de la Société de biologie, Ire série, t. III, p. 25, 1851.

Le malade offrait les signes non équivoques d'une cirrhose ancienne et d'une maladie du cœur; je me suis assuré à l'autopsie que le foie était diminué d'un tiers de son volume naturel, et de plus, qu'il était lobulé et fortement mamelonné sur ses deux faces.

Il y a de la péritonite périhépatique. Le tissu du foie est constitué par de grosses granulations jaunes laissant apercevoir entre elles un réseau vasculaire très-abondant, de nouvelle formation, qui les sépare en une multitude de granulations secondaires. De nombreuses ecchymoses intersticielles existent partout. A l'extrémité du bord tranchant et droit du foie je trouve un petit abcès; un second abcès plus central, de la grosseur d'une noisette, résulte, comme le premier, de la suppuration de lobules hépatiques. Dans le centre du foie on voit un troisième abcès formé par l'agglomération de plusieurs lobules qui ont suppuré. Un peu plus loin enfin et en avant, un quatrième abcès, situé près de la vésicule du fiel, mais sans connexion avec elle, renferme un pus verdâtre et phlegmoneux; le tissu hépatique environnant est fortement enflammé.

Ce fait anatomique, remarquable pour notre climat, a été observé dans le service de M. le professeur Monneret.

19. Altération spéciale du foie et des reins.

Comptes rendus de la Société de biologie, Ire série, t. IV, p. 160, 1852. En commun avec M. Ch. Bernard.

La consistance du parenchyme du foie et des reins était considérable, il s'agissait d'une altération cirrheuse de ces viscères.

20. Absence congéniale d'une grande partie du réservoir urinaire chez un enfant du sexe masculin, né à terme et mort le sixième jour après sa naissance.

Comptes rendus de la Société de biologie, Ire série, t. V, p. 57, 1853.

Les pièces tératologiques, recueillies dans le service de Piédagnel à

l'Hôtel-Dieu, m'ont été données par mon ami le docteur Titon. Entre l'ombilic et le pubis on voyait une tumeur du volume d'une noix et d'un rouge vif : à cinq ou six millimètres au-dessous de l'ombilic, la peau n'existait plus. A la partie la plus déclive, on trouvait la verge aplatie du haut en bas, et parcourue, dans sa partie supérieure, par une gouttière qui paraissait être la paroi inférieure de l'urètre.

21. Abcès lombaire communiquant avec le colon descendant.

Bulletins de la Société anatomique de Paris, 28e année, p. 368, 1853.

Observation avec pièces pathologiques se rapportant à un malade à la fois scrofuleux et tuberculeux, chez lequel il survint quelques années avant la mort un abcès froid dans la région lombaire gauche. Cet abcès, après avoir suppuré longtemps, finit par se cicatriser. Un second abcès froid se forma lentement au-dessous du précédent, fut ouvert avec le bistouri et ne se referma que d'une manière irrégulière et incomplète ; la peau mal cicatrisée offrait cinq ouvertures distinctes par lesquelles s'écoulait une suppuration rare et séreuse. L'autopsie montra les lésions de la phthisie pulmonaire et du côté de l'abcès des lombes une disposition tout à fait inattendue. L'abcès froid n'offrait aucune connexion avec le squelette, mais il communiquait par un trajet étroit et allongé avec la cavité du côlon descendant.

Ce fait recueilli dans le service de M. le professeur Laugier, alors à la Pitié, est très-intéressant au point de vue du diagnostic, par l'absence des caractères propres aux abcès stercoraux ; au point de vue de l'anatomie pathologique, par l'absence d'ulcérations intestinales et par le trajet que le pus de l'abcès lombaire, situé dans le principe loin du côlon, a dû parcourir pour se mettre en contact avec cet intestin.

22. Dilatation de l'uretère et du rein gauches.

Comptes rendus de la Société de biologie, 1re série, t, II, p. 166, 1850.

Les pièces pathologiques proviennent d'une malade qui n'avait jamais accusé de gêne dans l'émission des urines, ni de douleurs lombaires du côté droit. Le col de l'utérus était entièrement détruit, les ganglions lymphatiques pelviens en grande partie cancéreux. L'un de ces ganglions compri-

mait l'uretère gauche et ne laissait à l'urine qu'un passage extrêmement étroit, admettant à peine une soie de sanglier. L'uretère au-dessus du point rétréci est dilaté jusques auprès du rein : celui-ci est au moins du double plus volumineux que celui du côté opposé qui est à peine hypertrophié et tout à fait normal. Le rein malade, fendu sur sa partie convexe, offre des calices considérablement dilatés et une atrophie de la substance corticale. Les mamelons sont larges, à peine saillants, les pyramides de Malpighi semblent affaissées et ont plus de largeur que de hauteur. Dans ce cas, l'urine accumulée dans le rein a refoulé l'intervalle compris entre les pyramides; la substance corticale s'est éloignée de sa place normale pour se porter plus en dehors, et les tubes urinifères rectilignes se sont écartés les uns des autres.

23. Diathèse cancéreuse mélanique ayant envahi presque tous les organes et notamment le cœur.

Comptes rendus de la Société de biologie, IIe série, t. I, p. 32, 1854.

Jeune homme mort à la Charité après avoir subi l'extirpation de l'œil droit pour un cancer mélanique de cet organe. Cavités oculaire, thoracique et abdominale offrant des masses cancéreuses et noirâtres, soit disséminées, soit infiltrant tous les organes. Les poumons, le cœur, les ganglions bronchiques, le foie, la rate, les reins, les intestins sont couverts de taches mélaniques et l'intérieur des parenchymes en est rempli.

24. Observation de diathèse cancéreuse, etc.

Union médicale, t. VI, p. 601, 1852.

Il s'agit d'une femme que j'ai observée avec mon ami, M. le docteur Ch. Bernard, et qui n'avait présenté que les symptômes, d'abord douteux, d'un rétrécissement de l'œsophage. L'état général paraissait si satisfaisant qu'on eût pu penser au début à l'existence d'une simple dyspepsie. Cette femme s'affaiblit graduellement et succomba trois semaines après son entrée à l'hôpital.

Il y avait de grands désordres : une large ulcération de l'œsophage et du cardia, de petites masses cancéreuses dans le foie ; des granulations multi-

pliées, blanches, fermes, résistantes, variant du volume d'un grain de millet à une grosse lentille, répandues sous la plèvre et le péritoine.

25. Cancer du mésentère observé sur une vieille femme.

Comptes rendus de la Société de biologie, IIe série, t. I, p. 9, 1854.

Masses cancéreuses variant entre elles pour la grosseur et disséminées sur toute l'étendue du péritoine. La surface convexe des intestins duodénum et iléon en présente une très-grande quantité, principalement sur le bord adhérent. Elles sont plus rares sur le bord libre arrondi, mais existent néanmoins en assez grand nombre. Le gros intestin, le cæcum et le côlon, dans ses diverses parties, en sont parsemés.

26. Cancer du rein gauche; tumeur rénale; hématurie habituelle; caillot encéphaloïde dans la veine cave et la veine rénale gauches.

Comptes rendus de la Société de biologie, IIe série, t. II, p. 51, 1855.

Femme de soixante-deux ans ayant le teint jaunâtre et de l'ascite. Tumeur peu mobile dans le côté gauche de l'abdomen. —A l'autopsie la tumeur gauche rénale est enveloppée de ganglions cancéreux. Membrane extérieure du rein très-épaissie. Tissu propre du rein envahi par des masses encéphaloïdes, et ressemblant à une éponge criblée de trous. Veine rénale renfermant dans toute son étendue un caillot mou de tissu encéphaloïde. Veine cave oblitérée ainsi que les veines iliaque gauche et crurale gauche.

27. Cancroïde de la joue et des lèvres, ganglions sous-maxillaires engorgés, etc.

Bulletins de la Société anatomique de Paris, 28e année, p. 373, 1853.

Le malade avait un épithélioma ou cancroïde de la lèvre supérieure et de la commissure labiale qui fut opéré par M. le professeur Laugier. La tumeur examinée à l'œil nu et au microscope n'offrait que la structure des productions épithéliales. La rapidité du développement et la vaste étendue des parties indurées constituaient des conditions propres à favoriser la récidive après l'ablation complète; les ganglions étaient déjà engorgés sous la mâ-

choire ; ces circonstances expliquent la facilité et la promptitude avec lesquelles la récidive s'est effectuée. Le malade, rentré dans le service de M. Maisonneuve, à l'hôpital Cochin, fut soumis à une grande mutilation et succomba. L'autopsie démontra que la production épithéliale était bornée à la face et qu'il n'existait aucune tumeur viscérale.

L'engorgement ganglionnaire accompagnant le développement du cancroïde rend cette observation très-remarquable, pour l'époque surtout où elle a été publiée, et M. Broca, dans le rapport qu'il a fait sur elle (*loc. cit.*, p. 379), en a fait ressortir l'importance.

28. Coincidence de l'herpès du pharynx et de l'herpès labial.

Dans la thèse du Dr Féron (thèses de Paris, 20 août 1858).

L'angine herpétique survient souvent à la suite d'un refroidissement du corps. Le fait que j'ai communiqué à M. Féron est très-intéressant en ce qu'il montre à la fois les vésicules herpétiques placées dans le pharynx sur l'amygdale droite, sur le pilier antérieur droit du voile du palais, et plus tard sur la lèvre supérieure. Le malade, sans avoir préalablement fait aucun excès, eut froid dans un voyage en chemin de fer, il fut pris d'une angine violente mais bien plus effrayante que grave, et guérit très-bien.

29. Examen microscopique d'une altération morbide des deux nerfs pneumogastriques, des ganglions bronchiques et de l'aorte dans un cas de suffocation mortelle, avec intégrité du larynx et des voies aériennes.

Bulletins de la Société médicale des hôpitaux de Paris, 2e série, t. I, p. 236, 1864.

Le nerf pneumogastrique droit était compris dans une tumeur fibreuse mélangée d'éléments embryo-plastiques ; le nerf pneumogastrique gauche était entouré par un foyer purulent. Dans le premier nerf les tubes nerveux étaient fortement altérés, dans le second le périnèvre seul était devenu moins transparent et granuleux.

Les divers foyers renfermaient des leucocytes purulents et les ganglions bronchiques étaient pigmentés, enfin l'aorte offrait des granulations graisseuses de diverses grandeurs, sans mélange de lamelles de cholestérine.

30. Des névralgies viscérales.

In 8, 109 pages. *Thèse pour l'agrégation, section de médecine et de médecine légale.* Paris, Labé, 1860.

J'ai exposé, au moment où a été faite cette thèse, l'état actuel de la science sur ce difficile sujet. Après des considérations générales sur les névralgies, dans leur rapport avec les névralgies viscérales, et un aperçu anatomique et physiologique, j'étudie les conditions étiologiques des névralgies viscérales, puis leur symptomatologie. Je considère ensuite les rapports des névralgies viscérales avec les fièvres paludéennes au point de vue de l'intermittence. J'examine les diverses espèces d'aura. Je termine par l'étude des névralgies viscérales au point de vue du diagnostic, du pronostic et des indications thérapeutiques.

31. Note sur une chorée rhumatismale avec endo-péricardite.

Comptes rendus de la Société de biologie, IIIe série, t. I, p. 147, 1862.

Ce fait est intéressant à cause des accidents choréiques qui ont succédé à une attaque de rhumatisme fixé aux deux genoux et survenue depuis huit jours.

La chorée violente et grave n'a pas permis de reconnaître l'endocardite et la péricardite que l'autopsie a dévoilées. Cette observation peut être invoquée à l'appui des idées de M. Sée sur les liens de la chorée et du rhumatisme.

32. Observation de syphilis transmise par le cathétérisme de la trompe d'Eustache.

Bulletins de la Société médicale des hôpitaux de Paris, IIe série, t. II, p. 136, 1865.

33. Hypertrophie générale des ganglions lymphatiques, adénite de forme chronique et généralisée. — Adénie de M. le professeur Trousseau.

Mémoires de la Société de biologie, IVe série, t. I, p. 183, 1865.

M. le professeur Trousseau a signalé dans sa clinique médicale de

l'Hôtel-Dieu de Paris (t. III, p. 557 et 575) une observation que je lui avais communiquée pour la rédaction de ses remarquables leçons sur l'*Adénie.* Cette observation me paraît être la première en date, qui ait été prise en France, sur la curieuse maladie si bien étudiée par M. Trousseau ; elle forme la base de ce mémoire, Je l'avais intitulé dès l'année 1852 : Hypertrophie ganglionnaire générale ou Adénite de forme chronique et généralisée.

Après avoir fait connaître les détails de la nécroscopie, tant à l'œil nu qu'au microscope, de ce fait d'*Adénie*, j'ai discuté les points principaux pour en faire ressortir tout l'intérêt.

34. Anesthésie médicale (article).

Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales, t. IV, p. 424, 1866.

35. Mémoire sur l'emploi de la cigue dans les engorgements chroniques mono-articulaires chez les scrofuleux.

Bulletin général de thérapeutique, t. LXIII, p. 289, 1862.

On sait qu'aucune plante médicinale n'a été tour à tour ni plus vantée ni plus discréditée que la ciguë. Frappé des remarques judicieuses de plusieurs médecins, parmi lesquels se placent au premier rang Marteau de Grandvilliers et Hufeland, j'ai donné la ciguë à plusieurs malades atteints d'engorgements chroniques mono-articulaires. Les résultats obtenus ont été très-satisfaisants et j'ai rendu témoins de la guérison de deux malades les personnes qui suivaient le service de M. Barth, que j'ai suppléé à l'Hôtel-Dieu comme médecin du Bureau central.

Ce mémoire repose sur des observations recueillies par moi depuis plusieurs années, et que je ne me suis point hâté de publier avant d'avoir éprouvé à différentes reprises l'efficacité de la poudre et de l'extrait de ciguë à l'intérieur, et de la pommade cicutée à l'extérieur.

Les malades soumis au traitement par la ciguë offraient des engorgements chroniques siégeant principalement autour des articulations du coude, du poignet ou du genou. Ces engorgements offraient la rénitence, et la fausse fluctuation des tumeurs blanches commençantes ; ils présentaient déjà l'infiltration de la substance épaisse, gluante et parsemée d'éléments embryoplastiques sur laquelle j'ai insisté dans mes *Recherches sur les affections pseudo-membraneuses.*

Quand on se rappelle la ténacité des engorgements articulaires chroniques, la gravité de leur pronostic, la difficulté de leur guérison, qui fait penser à l'ankylose et craindre l'amputation, il est utile d'insister sur une thérapeutique sans dangers et réellement efficace. C'est ce que j'ai voulu faire dans ce travail.

36. Nouvelle observation d'engorgement mono-articulaire chronique du genou, avec hydarthrose, guéri par l'emploi de la cigue.

Gazette des hôpitaux, 10 janvier 1863, n° 4, p. 11.

Ce nouveau fait, qui vient s'ajouter à ceux que j'ai précédemment fait connaître, s'est passé dans le service de M. Noël Guéneau de Mussy, que j'ai suppléé en 1862, à l'Hôtel-Dieu.

La malade était une grosse fille chloro-anémique, n'ayant jamais eu de syphilis. Le genou droit était engorgé depuis une année et rendait la marche impossible. Les pilules et la pommade cicutées l'ont rapidement guérie, et la guérison s'est maintenue.

37. Mémoire sur les bons effets des émissions sanguines et des vésicatoires dans la pelvi-péritonite séroadhésive.

Bulletin général de thérapeutique, t. LXIV, p. 153, 1863.

J'ai cherché dans ce mémoire à appeler l'attention sur l'efficacité des émissions sanguines modérées et les vésicatoires volants dans la pelvi-péritonite séroadhésive. Je me suis appliqué dans des considérations préliminaires à bien préciser la physiologie pathologique et les signes de la pelvi-péritonite, et à établir soigneusement le diagnostic différentiel avec les phlegmons de la fosse iliaque et des ligaments larges.

Un fait capital domine l'évolution de la pelvi-péritonite séroadhésive, c'est que, dans la majeure partie des cas observés, l'inflammation de la séreuse péritonéale pelvienne est consécutive à un état morbide antérieur des organes génitaux internes, soumis eux-mêmes à un état général. Mais les organes génitaux, utérus, trompes et ovaires, n'ont que des réactions obscures, que des symptômes mal dessinés pour caractériser leur souffrance, et il est impossible de ne pas donner d'abord, au lit du malade, la première place aux

symptômes secondaires de la pelvi-péritonite jusqu'à ce qu'une étude plus approfondie nous permette de remonter jusqu'à l'état morbide primitif de l utérus, de l'ovaire et surtout des trompes de Fallope. Je fais connaître trois observations prises parmi celles qui ont été recueillies par M. l'interne du service de M. Barth à l'Hôtel-Dieu, où j'ai fait un service d'intérim de dix mois.

En terminant ce Mémoire, j'ai fait remarquer l'analogie de la pelvi-péritonite adhésive et de certaines inflammations pleurales, l'inflammation localisée et symptomatique du péritoine rappelant les inflammations locales et symptomatiques de la plèvre. Or, derrière ces inflammations existe un état général et souvent des lésions d'organes (trompes utérines, utérus, poumons, etc.), sous l'influence d'une diathèse. Dans l'une comme dans l'autre de ces inflammations séroadhésives, les émissions sanguines modérées et surtout les vésicatoires volants sont d'excellents moyens à employer pour procurer un soulagement rapide aux malades, et pour aider le plus possible à la guérison.

38. Mémoire sur le traitement de la pneumonie aigue par l'expectation.

Lu à la Société médicale des hôpitaux de Paris ; Rapport favorable de M. le Dr Vigla ;
Séance du 22 septembre 1852.
En extrait dans le *Bulletin de la Société médicale des hpitaux de Paris*, t. I, p. 553.

Ce mémoire, dont il n'a été publié qu'un extrait, obtint un rapport favorable de M. Vigla, à la Société médicale des hôpitaux. Il est basé sur cinq observations de pneumonies aiguës et franches, qui furent traitées par la tisane de gomme et les juleps béchiques.

J'avais prié l'honorable chef du service auquel j'étais attaché comme interne d'observer la marche naturelle de quelques pneumonies franches, et cela pour répondre aux prétentions élevées dans un service contigu et dans lequel les malades étaient soumis au traitement par les doses infinitésimales, c'est-à-dire étaient privés de traitement. Le résultat fut identique de part et d'autre ; les malades guérirent de même, mais de notre part ils furent activement surveillés, et chez plusieurs le traitement approprié fut employé aussitôt qu'il devenait nécessaire. C'est pour cela qu'il ne fut possible de

réunir que cinq observations dans lesquelles l'expectation pure eût été mise en usage, mais elles furent jugées aussi concluantes que possible.

39. Mémoire sur trois observations de tumeurs cancéreuses du sein, ayant acquis un très-grand développement et guéries par l'opération sans récidive, après neuf, six et trois années.

Mémoires de la Société de biologie, II[e] série, t. XV, p. 239, 1858. En commun avec M. le D[r] Manec.

On sait que les tumeurs cancéreuses du sein ont une telle tendance à se reproduire, qu'il est exceptionnel de les voir guérir après l'ablation chirurgicale. Cette dernière ressource est d'ailleurs périlleuse à employer chez des personnes affaiblies par l'âge et qui résistent mal au travail de cicatrisation d'une large plaie.

Les trois tumeurs énormes du sein, cancéreuses, ont été enlevées par M. le docteur Manec et ne se sont pas reproduites après neuf années, six années et trois années depuis le moment de l'ablation. (On doit aujourd'hui ajouter huit années de plus à chacune de ces dates.) Ces faits sont exceptionnels, mais il est utile de les signaler, surtout quand un long espace de temps s'est écoulé sans que la récidive ait eu lieu.

40. Corps étranger (morceau de bois volumineux) traversant dans toute sa hauteur l'aisselle droite ; extraction par l'auteur.

Comptes rendus de la Société de biologie, II[e] série, t. I, p. 104, 1854.

Je rapporte les détails d'une opération que j'ai pratiquée ponr retirer un volumineux morceau de bois traversant l'aisselle d'un homme qui entra à l'hôpital de la Charité (service de M. le professeur Velpeau), dans un état complet d'ivresse. Le corps étranger, déposé au musée Dupuytren, est formé par un très-gros morceau de bois peint en vert; c'est l'extrémité cassée et munie de clous d'une clôture de jardin. Le bois en est très-dur. La longueur totale est de trente centimètres, le prolongement de la cassure l'allonge de deux centimètres; la largeur est de trois centimètres. Les clous mentionnés dans l'observation se trouvent à une distance de dix-sept centimètres l'un de l'autre, celui qui était retenu dans les chairs est situé à sept centimètres de la pointe mousse terminale.

41. Kyste de l'ovaire uniloculaire, ponctions antérieures, reproduction du liquide ; injection iodée, réduction très-grande du kyste, guérison.

Mémoires de la Société de biologie, IIe série, t. III, p. 87, 1856.

J'ai publié cette observation au moment où l'Académie de médecine discutait la question du traitement des kystes de l'ovaire en 1856 ; je l'avais recueillie deux années auparavant dans le service de M. Rayer, à la Charité.

La malade, fort amaigrie, avait l'abdomen très-volumineux, l'extrémité des membres inférieurs était œdématiée, le kyste ovarique apportait une gêne notable aux fonctions de la respiration et de la circulation. Cette femme désirait vivement être ponctionnée. L'opération eut lieu le 15 septembre ; M. Giraldès retira quatorze litres d'un liquide clair, citrin et fortement albumineux et j'injectai la solution suivante : Eau distillée, 100 grammes. — Teinture d'iode, 100. — Iodure de potassium, 20 gr. — Une faible partie du liquide injecté resta dans le kyste. Le jour de l'opération, je constatai la présence de l'iode dans l'urine et le liquide lacrymo-nasal ; l'iode parut dans l'urine jusqu'au 18 septembre. Les suites de l'opération furent très-satisfaisantes et la malade quitta l'hôpital le 29 septembre parfaitement guérie. Je l'ai revue plusieurs fois depuis cette époque, la guérison obtenue ne s'est pas démentie.

42. Mémoire sur les signes médico-légaux fournis par les mains des ouvriers piqueurs, tailleurs ou rhabilleurs de pierres meulières.

Mémoires de la Société de biologie, IIIe série, t. IV, p. 191, 1862, avec une planche.

Les caractères qui servent en médecine légale à la constatation de l'identité ont été étudiés avec un grand soin par M. le professeur Tardieu. Son travail « sur les modifications physiques et chimiques que détermine dans certaines parties du corps l'exercice des diverses professions » est devenu classique pour le médecin-légiste. Le savant professeur a le premier indiqué l'existence de petites taches noirâtres disséminées sur les mains des ouvriers meuniers qui ont taillé leur meule.

J'ai eu l'occasion de rencontrer, à l'Hôtel-Dieu, un vieillard qui, après avoir été longtemps piqueur ou rhabilleur de pierres meulières, avait les mains couvertes de taches noirâtres et saillantes, caractéristiques de cette profession. J'ai pu faire l'examen anatomique et chimique des mains ; j'ai représenté dans une planche l'aspect des taches noires, j'ai étudié l'état des tissus dans lesquels les parcelles métalliques s'étaient logées et enkystées. L'examen chimique des parcelles métalliques extraites des téguments a montré la présence exclusive de l'acier métallique et de l'oxyde de fer, sans aucune trace de silice.

Les signes professionnels fournis par la main des ouvriers piqueurs ou tailleurs de meules sont tellement caractéristiques et certains que j'ai pu, à l'inspection seule du malade dant il s'agit, annoncer sa profession aux personnes qui suivaient la visite de l'Hôtel-Dieu. Il y avait une dizaine d'années que j'avais observé sur un malade entré à l'ancien hôpital de Bon-Secours, des tatouages semblables à ceux que je me suis appliqué à décrire complétement dans ce mémoire.

43. Leçon d'ouverture du cours d'anatomie pathologique fait a la faculté pendant le semestre d'été de l'année 1866.

Revue des cours scientifiques, troisième année, n° 47, p. 761, 1866.

III

Travaux publiés d'anatomie, de physiologie et de pathologie des animaux.

44. Notes sur l'anatomie des insectes.

Annales de la Société entomologique de France, 2ᵉ série, t. X, p. 335, 1852.

Ce travail ne se prête point à l'analyse. Les espèces disséquées appartiennent aux ordres d'insectes suivants : Orthoptères, Coléoptères, Hyménoptères, Lépidoptères et Diptères.

45. Description d'une nouvelle espèce française de Læmophlæus (L. Dufourii).

Annales de la Société entomologique de France, 2e série, t. VI, p. 295 et fig. sur bois, 1848.

Le premier animal que j'ai décrit est un insecte; il est remarquable par la déclivité du bord externe et postérieur de ses élytres. Je l'ai découvert sous les écorces et dédié à M. Léon Dufour, sous le nom de *Læmophlæus Dufourii*. M. Perris a trouvé sa larve et validé la distinction de l'espèce. (Édouard Perris, *Insectes du pin maritime*, t. I, p. 96, 1863.)

46. Sur des larves de muscide rendues dans les matières des vomissements et dans les selles par une femme.

Comptes rendus de la Société de biologie, IIe série, t. III, p. 8, 1856.
En commun avec M. le professeur Charles Robin.

Les exemples authentiques de larves vivantes étant encore rares, ce fait est fort intéressant parce qu'il a été recueilli par un médecin, M. le Dr Jules Dubois. Ces larves ont séjourné dans les voies digestives et n'ont point été mises par accident, ou par supercherie, dans les matières rendues. Les animaux envoyés par M. Dubois étaient vivants quand ils ont été soumis à notre examen; leur étude nous a montré que ce n'étaient point des vers intestinaux ni des annélides, mais des larves de muscide.

J'avais pensé que ces animaux se rapportaient au genre *Anthomyia*, et pour avoir une certitude à cet égard je les ai placés dans des conditions favorables à leur développement; il est éclos de l'une d'elles une véritable *Anthomyia*.

Depuis la publication de ce fait, la présence des larves dans les voies digestives, d'où elles ont été expulsées par les efforts du vomissement ou dans les garde-robes a été constatée avec plus de soin. A plusieurs reprises on m'a donné à examiner de ces larves qui tantôt se rapportaient aux *Anthomyia*, tantôt à d'autres genres.

47. Note sur un acarus trouvé dans l'urine d'un malade.

Comptes rendus de la Société de biologie, 2e série, t. V, p. 140, 1858.

48. Description de l'Acarus (Tyroglyphus) entomophagus et observations anatomiques sur le genre Tyroglyphus.

Annales de la Société entomologique de France, 4e série. t. II, p. 317-338, pl. 10, 1862.
En commun avec M. le professeur Charles Robin.

49. Description et figure d'un acarien parasite trouvé a Terre-Neuve dans le pus qui s'écoulait de l'oreille, a la suite d'une inflammation du conduit auditif.

Annales de la Société entomologique de France, 2e série, t. IX, p. 301, et pl. 9, fig. 4, 1851.

J'ai fait connaître le premier, en 1851, ce curieux parasite, trouvé près du banc de Terre-Neuve, par M. Leroy de Méricourt. Trois individus avaient été pris, mais un seul a pu être conservé et m'a été remis. J'ai soigneusement indiqué la forme du corps, et des palpes qui sont énormes, dilatés à la base, et avec l'extrémité pourvue de deux crochets, l'un externe, l'autre crochet interne, moindre, élégamment pectiné et supportant un long poil. Je disais à cette époque que « cet acarien pourrait fournir le type d'un nouveau « genre à cause du singulier organe qui termine ses palpes. Je me suis « contenté de figurer cette particularité remarquable. Je n'avais sous les yeux « qu'un seul individu, et lorsqu'il s'agit de parasites, si difficiles à con- « naître, on doit savoir attendre pour mieux s'éclairer. »

En conséquence, j'avais laissé dans le genre *Tyroglyphus* sous le nom de *Tyroglyphus Mericourti* l'acarien dont il s'agit. Le professeur Moquin-Tandon m'avait fait l'honneur de reproduire, dans ses Éléments de zoologie médicale (p. 296, fig. 100), la description et la figure que j'avais données, mais en les rapportant, par erreur sans doute, à M. de Méricourt. L'honorable professeur, frappé comme moi de l'aspect insolite de ce parasite, a formé sur lui le genre *Acaropses ;* mais il a été mal inspiré à cet égard, car cet acarien doit rentrer dans l'ancien genre *Cheyletus* de Latreille, dont il offre les caractères.

50. Rapport sur une larve d'Œstride extraite de la peau d'un homme a Cayenne.

Mémoires de la Société de biologie, 3e série, t. II. p. 161, 1860.

51. DESCRIPTION ET FIGURE D'UNE LARVE D'ŒSTRIDE DE CAYENNE (1).

Annales de la Société entomologique de France, 4e série, t. I, p. 249, pl. VII, 1861.

M. Leroy de Méricourt rapportait cette larve à la *Cuterebra noxialis* de M. Goudot. J'ai démontré qu'elle ne saurait appartenir à cet animal, et j'ai fait voir les différences qui l'en séparent. Je l'ai distinguée aussi du Ver moyacuil du Mexique, et du Ver macaque de Cayenne.

Dans une publication récente et remarquable sur les larves connues des Œstrides, M. le docteur Charles Coquerel admet complétement les idées que j'ai soutenues, et il pense que cette larve pourra prendre place dans le genre Dermatobia, que M. Brauer vient de créer dans le *Journal de zoologie et de botanique de Vienne.*

52. ÉTUDES SUR LE GENRE ÆPUS DE LEACH ET DESCRIPTION D'UNE NOUVELLE ESPÈCE FRANÇAISE (TRECHUS-ÆPUS-ROBINII).

Annales de la Société entomologique de France, 2e série, t. VII, p. 23, pl. II, n° 1, 1849.

Cet insecte, découvert à Dieppe par M. Charles Robin, auquel je l'ai dédié, offre des particularités extrêmement curieuses dans sa manière de vivre. Il est recouvert par la mer à chaque marée et il ne se trouve jamais au-dessous des points que vient atteindre l'eau salée. L'existence aérienne de cet insecte muni de trachées est donc intermittente.

J'ai, par l'expérience et le raisonnement, cherché à prouver que l'endosmose invoquée par Dutrochet et Audouin pour expliquer le mode de respiration des insectes sous-marins est erronée. J'ai établi que la théorie de l'acide carbonique dissous dans l'eau, au fur et à mesure de sa formation, rendait compte des phénomènes, ainsi que l'avait dit M. Claude Bernard. M. le Dr Charles Coquerel, médecin de la marine, a retrouvé l'*Æpus Robinii* à Brest: il l'a observé, ainsi que sa larve, et il a confirmé de tous points les conclusions de mon mémoire. (Voy. *Annales ent. France*, 2e série, t. VIII, p. 531, 1850).

(1) Toutes les figures accompagnant mes travaux sont *dessinées par moi* et gravées sur cuivre. Deux ou trois seulement ont été gravées sur bois.

53 Description de quelques acariens et d'une hydrachne.

Annales de la Société entomologique de France, 2e série, t. IX, p. 295, pl. IX, 1851.

Ce travail fait suite aux *Études sur le genre Æpus*. Les espèces décrites sont les *Gamasus salinus*, *G. maritimus*, *G. halophilus* et *Atax viridana*. Toutes ces espèces sont nouvelles pour la science.

54. Sur les moeurs et l'anatomie de la micralymma brevipenne.

Annales de la Société entomologique de France, 3e série, t. VI, p. 73-110, pl. II et III, 1858.

Pendant un séjour fait au Havre, j'ai découvert sur ce point de notre littoral cet animal, regardé comme propre aux régions du nord de l'Europe. Il vit immergé à la marée haute.

L'honorable M. Westwood, professeur d'Oxford, avait décrit une larve qu'il avait regardée comme le premier âge de la *Micralymma*. J'ai démontré par l'étude de l'anatomie externe et de la splanchnologie que M. Westwood avait été induit en erreur, et Gerstaecker, de Berlin, disait de mon travail en lui donnant l'approbation la plus complète : « ..... Laboulbene hat eine sehr sorgfaltige Arbeit geliefert. » (*Bericht über die wissenchaftlichen Leistungen im Gebiete der Entomologie während des Jahres* 1858, *seit* 72.)

55. Description de plusieurs nouvelles espèces du genre gyretes.

Annales de la Société entomologique de France, 3e série, t. I, p. 47, pl. I, n° 11, 1853.

Monographie de ce genre d'animaux, propre au Nouveau Monde et vivant à la surface des eaux. L'une des espèces offre assez souvent des productions cryptogamiques, sur lesquelles MM. Montagne et Robin ont établi le genre *Laboulbenia*, qu'ils ont bien voulu me dédier. J'ai le premier remarqué sur un *Brachinus* pris dans les Pyrénées des productions cryptogamiques placées sur les antennes. Le genre précité renferme aujourd'hui deux espèces, les *Laboulbenia Rougeti* et *L. Guerinii* (Voy. Ch. Robin, *Des végétaux parasites qui croissent sur l'homme et les animaux vivants*, p. 622, et *Atlas*, pl. IX et X, 1853.)

56. Description et anatomie d'un insecte maritime qui forme un genre nouveau dans l'ordre des thysanoures et la famille des podurides.

Mémoires de la Société de biologie, 4e série, t. I, p. 189, 1865. — *Annales de la Société entomologique de France*, 4e série, t. IV, p. 705, pl. XI.

L'*Anurida maritima* offre le premier exemple connu d'un insecte privé de stigmates et de trachées, j'appelle de tous mes vœux de nouvelles recherches sur ce point important d'anatomie et de physiologie. Ce fait est des plus remarquables, ainsi que l'absence des vaisseaux de Malpighi, sur le tube digestif.

Les parties de la bouche que l'on croyait inermes dans les insectes de ce groupe sont fortement accusées. Je les ai représentées avec soin, ainsi que les autres détails anatomiques.

M. le docteur Grenier, président de la Société entomologique, a, sur mon avis, cherché les stigmates et les trachées de cet insecte sans en trouver trace, et M. le professeur Charles Robin n'a pas été plus favorisé dans cette recherche que j'avais provoquée.

57. Recherches sur les appareils de la digestion et de la reproduction du Buprestis (Anthaxia) manca.

Archives entomologiques, t. I, p. 204, 1857, avec deux planches gravées.

Les détails que j'ai donnés sur cette espèce, qu'on n'avait pas disséquée, ont été confirmés par Léon Dufour.

58, Recherches sur l'anatomie du Buprestis gigantea.

Archives entomologiques, t. I, p. 465, 1857, avec une planche.

59. Notes anatomiques sur le Bacillus gallicus.

Annales de la Société entomologique de France, 3e série, t. VI, p. 136, 1857.

Dissection de cet orthoptère exclusivement méridional, faite à Saint-Sever, sous les yeux de MM. Léon Dufour et Perris. Résultats entièrement nouveaux.

60. Note sur les caroncules thoraciques ou cocardes rouges du Malachius bipustulatus.

Annales de la Société entomologique de France, 3ᵉ série, t. VI, p. 522, p. XIII, nº 11, 1858.

J'ai décrit et figuré la structure et la texture de ces curieux organes. Le point resté obscur dans la note placée à la fin de ce travail me paraît devoir être compris de la manière suivante : les corps qui m'avaient embarrassé, se rapportent aux Grégarines de Léon Dufour.

61. Sur la physiologie de l'aiguillon des hyménoptères.

Comptes rendus de la Société de biologie, 1ʳᵉ série, t. IV, p. 17, 1852.

L'aiguillon des hyménoptères est tantôt dentelé et tantôt lisse. Dans le premier cas l'aiguillon est armé de dents dirigées en fer de flèche ; un appareil vénénifère répand dans la plaie un liquide spécial.

Aucun naturaliste n'a cherché la raison physiologique de la présence ou de l'absence de ces dentelures. Mais quand on constate le genre de vie des hyménoptères, on voit les uns approvisionner leur nid avec une proie vivante qu'ils ont engourdie en piquant des ganglions nerveux ; d'autres, au contraire, ne mettent dans leur nid qu'une matière sucrée. Pour les premiers, l'aiguillon est un stylet lisse et un organe indispensable, afin d'assurer l'existence des larves destinées à propager l'espèce. Chez les seconds, l'aiguillon n'est qu'une arme défensive et dentelée, mais difficile à retirer pour l'animal qui vient de faire usage de cette arme.

62. Sur la physiologie des organes annexés aux conduits des œufs chez les insectes femelles.

Comptes rendus de la Société de biologie, 1ʳᵉ série, t. IV, p. 18, 1852.

63. Sur les stigmates de la larve du Nosodendron fasciculare.

Annales de la Société entomologique de France, 4ᵉ série, t. II, p. 149, pl. 2, fig. 3 c. 1862.

Ce travail complète la description de cette larve par Léon Dufour. M. Candèze, de Liége, n'avait pu apercevoir les stigmates de cette larve ;

j'ai démontré leur existence par l'anatomie de ce petit animal qui vit dans la bouillie recouvrant les ulcérations des vieux ormes. (Voy. Chapuis et Candèze, *Catalogue des larves de coléoptères connues jusqu'à ce jour*, p. 106, 1853.)

64. Sur le foie des insectes.

Comptes rendus de la Société de biologie, 1re série, t. I, p. 97, et t. V, p. 18, 1853. et *Annales de la Société entomologique de France*, IIe série, t. VIII, p. 313.

J'ai constaté que les vaisseaux biliaires sont au nombre de six et non de huit dans les *Anobium*. Les insertions de ces vaisseaux n'ont pas lieu sur les côtés du rectum, mais seulement à l'extrémité du ventricule chylifique. M. le professeur Claude Bernard a bien voulu citer mon travail (Claude Bernard, *Nouvelle fonction du foie chez l'homme et les animaux*, in-4, p. 88, 1853).

65. Note sur la phosphorescence des larves et des nymphes du genre lampyris.

Annales de la Société entomologique de France, 4e série, t. III, p. 470, 1863.

Il est démontré que ces animaux brillent dans leur premier âge aussi bien que lorsqu'ils sont parvenus à l'état parfait. De Géer en avait fait l'observation que j'ai voulu tirer de l'oubli.

66. Mémoire sur l'organe musical de la chelonia pudica.

Annales de la Société entomologique de France, 4e série, t. VI, p. 690, et pl. X, fig. 4 et 5, 1864.

J'ai démontré par l'anatomie que l'organe musical de cet animal diffère absolument de celui des orthoptères. Il est situé de chaque côté du thorax et j'ai produit expérimentalement le bruit singulier que rend cet organe.

67. Note sur la matière pulvérulente qui recouvre la surface du corps des lixus et de quelques autres insectes.

Annales de la Société entomologique de France, 2e série, t. V, p. 301, et fig. sur bois, 1848. En commun avec M. le Dr Follin.

68. Réponse a la note de M. Ch. Coquerel sur la prétendue poussière cryptogamique qui recouvre le corps de certains insectes.

Annales de la Société entomologique de France, 2e série, t. VIII, p. 17, 1850.

La matière pruineuse ou l'efflorescence qui recouvre le corps de certains insectes a une structure fort curieuse; nous avons été les premiers à la signaler. M. Coquerel a combattu notre manière de voir, tout en reconnaissant l'exactitude de notre description. M. Charles Robin, dans son *Traité des végétaux parasites de l'homme et des animaux vivants*, a parfaitement résumé cette question. (Voy. p. 690).

69. Descriptions de plusieurs larves de coléoptères avec remarques.

Annales de la Société entomologique de France, 4e série, t. II, p. 559, pl. 13, 1862.

70. Lettre sur la larve de la Cicindela hybrida.

Archives entomologiques, t. I, p. 105, 1857.

71. Description de la larve du Callicnemis latreillei.

Annales de la Société entomologique de France, 4e série, t. I, p. 607, pl. 16, fig. 5, 1861.

J'ai dessiné et décrit cette larve vivante, envoyée des environs d'Alger, où elle se trouve dans le sable du littoral.

72. Description et figure d'une chenille mineuse des feuilles du bouleau.

Annales de la Société entomologique de France, 4e série, t. III, p. 99, pl. 1, fig. 1, 1863.

La larve mineuse qui fait le sujet de ce travail était regardée comme appartenant à un coléoptère. J'ai avancé, en m'appuyant sur l'anatomie de la bouche, qu'elle devait produire un lépidoptère. Le docteur Ottmar Hoffmann, de Ratisbonne, a vérifié mon assertion, et M. Stainton, de Londres, a dit, dans les Annales: « Je félicite beaucoup l'auteur de l'habileté qu'il a montrée (*loc. cit.*, p. 293 et 296). »

73. Note sur le cocon du Bombyx paphia.

Annales de la Société entomologique de France, 2e série, t. X, p. 535, pl. 15, n° IV, 1852.

A l'époque où cette note a été publiée, le cocon de ce ver à soie était peu connu, et on ne possédait qu'une figure donnée par Victor Jacquemont. Mon dessin représente exactement la disposition du pédicule qui est très-singulier.

74. Description du Sciara Bigoti, de sa larve et de sa nymphe.

Annales de la Societe entomologique de France, 4e série, t. III, p. 105, pl. 2, fig. 5, 1863.

Cette larve pullule dans les fumiers ; la partie postérieure du corps est terminée par une sorte de ventouse comparable à celle des sangsues. L'espèce n'avait point encore été décrite.

75. Note sur un habitat remarquable de l'Ephestia elutella.

Annales de la Société entomologique de France, 4e série, t. IV, p. 733, 1864.

76. Description des métamorphoses du Dasytes coeruleus.

Annales de la Société entomologique de France, 3e série, t. VI, p. 513, pl. 13, n° 1, 1858.

Dans ce travail, comme dans les suivants, je me suis efforcé de suivre le développement des animaux, depuis l'œuf jusqu'à leur état parfait. L'étude bien comprise des métamorphoses ou des diverses périodes de l'évolution, sera longtemps féconde en résultats de la plus grande importance.

77. Histoire des métamorphoses de l'Orchestes rufus.

Annales de la Société entomologique de France, 3e série, t. VI, p. 286, pl. 7, n° 3, 1858.

78. Histoire des métamorphoses du Larinus carlinæ.

Annales de la Société entomologique de France, 3e série, t. VI, p. 279, pl. 7, n° 11, 1858.

79. Histoire des métamorphoses de la Gelechia (Parasia) Carlinella.

En commun avec M. le Colonel Goureau.

Annales de la Société entomologique de France, 3e série, t. VI, p. 263, pl. 7, n° 1, 1858.

80. Métamorphoses du Gymnetron campanulæ.

Annales de la Société entomologique de France, 3e série, t. VI, p 900, pl. 17, n° 1, 1858.

81. Rapport sur la session extraordinaire tenue a Grenoble au mois de juillet 1858.

Annales de la Société entomologique de France, 3e série, t. VI, p. 819-900, 1858.

Compte rendu renfermant des faits de physiologie avec des détails sur les *Acrydium* émigrants.

82. Métamorphoses de la Cecidomyia papaveris et remarques sur plusieurs espèces du genre Cecidomyia.

Annales de la Société entomologique de France, 3e série, t. V, p. 567, pl. 12, fig. 1-21, 1857.

Le genre des *Cécidomyies*, ou mouche des galles, est des plus intéressants à connaître. Malgré le travail magistral de Winnertz, il reste encore beaucoup à découvrir. J'ai représenté et décrit les trois états de la Cécidomyie du pavot, j'ai aussi figuré la larve de l'espèce qui cause de si grands dégats au froment et qui peut produire la disette par la multiplication innombrable de ses individus, longs de un à deux millimètres.

83. Note sur la nymphe de l'Anthrax sinuata.

Annales de la Société entomologique de France, 3e série, t. V, p. 781, pl. 15, n° 11, 1857.

Cette nymphe provient d'une larve parasite de plusieurs espèces d'Apides du genre Anthophora, des Odynères, etc. M. Fabre d'Avignon a représenté la même nymphe, après moi, dans un beau travail sur les métamorphoses des Méloides; il y a concordance parfaite dans nos descriptions.

84. Faune entomologique française ou description des insectes qui se trouevnt en France.

(En collaboration avec M. Léon Fairmaire).
Un gros volume in-12 de XXXVI, 665 pages. Paris, 1854.

J'avais conçu le projet, avec mon ami Léon Fairmaire, de faire un résumé général des richesses entomologiques de notre pays, et pour cela de donner successivement la description des insectes de tous les ordres.

Cet ouvrage, devenu classique, est aujourd'hui entre les mains de tous ceux qui étudient les insectes et il a même reçu à l'étranger le plus favorable accueil.

85. Histoire des métamorphoses d'un Ceutorhynchus qui produit une galle sur le Draba verna.

Annales de la Société entomologique de France, 3e série, t. IV, p. 145, pl. 4, fig. 1-11, 1856, et *Mémoires de la Société de biologie*, 2e série, t. III, p. 147.

La galle du *Draba verna* n'est point commune ; depuis que je l'ai découverte, elle a été observée par M. le docteur Louis Amblard. J'ai fait connaître la larve, la nymphe et l'animal de cette galle.

86. Sur une galle végétale africaine.

Comptes rendus de la Société de biologie, 1re série, t. V, p. 82, 1853.

Cette galle, développée sur une branche du Quercus numida L. var. Mirbecki, Bory de Saint Vincent, est formée par uu tissu extrêmement dur.

87. Galles du Calligonum comosum et du Limoniastrum guyonianum.

Annales de la Société entomologique de France, 3e série, t. V, p. 60, 1857.

88. Note sur des siliques de colza attaquées par des insectes.

Annales de la Société entomologique de France, 3e série, t, V, p. 791, 1857.

Le tort causé à la récolte du colza par les insectes, est parfois si considérable, que plusieurs auteurs s'en sont occupés. M. Focillon a décrit et

représenté les insectes dévastateurs, dans les Annales de l'Institut agronomique (p. 150, avec 3 planches, 1852). J'ai rectifié avec preuves à l'appui les erreurs qui se sont glissées dans cet important travail.

89. OBSERVATIONS SUR LES INSECTES TUBÉRIVORES, AVEC RÉFUTATION DE L'ERREUR QUI, ATTRIBUANT LES TRUFFES A LA PIQURE DES INSECTES, LES A FAIT ASSIMILER AUX GALLES VÉGÉTALES.

Annales de la Société entomologique de France, 4e série, t. IV, p. 69. 114, pl. II, 1864.

90. MONSTRUOSITÉ DES ANTENNES CHEZ LES INSECTES.

Comptes rendus de la Société de biologie, 1re série, t. I, p. 94, 1849.

91. DESCRIPTION DE DEUX INSECTES POLYMÉLIENS.

Comptes rendus de la société de biologie, 1re série, t. I, p. 83, 1849.

92. HISTOIRE D'UN ICHNEUMON PARASITE DES ARAIGNÉES (PIMPLA FAIRMAIRII).

Annales de la Société entomologique de France, 3e série, t. VI, p. 797-817, pl. XVII, n° 2, 1858.

Dans ce mémoire, j'ai voulu établir le parasitisme externe des larves de *Pimpla*. Après des recherches bibliographiques étendues, j'ai décrit les larves à pseudopodes dorsaux de cette nouvelle espèce. J'ai prouvé que Réaumur était dans l'erreur quand il regardait, comme artisans des Galles, les vers à pattes dorsales. Ces vers sont toujours parasites et destructeurs des habitants naturels. Tous les auteurs qui avaient copié Réaumur avaient répété son assertion fautive.

93. MÉTAMORPHOSES D'UNE MOUCHE PARASITE.

Annales de la Société entomologique de France. 4e série, t. I, p. 231, pl. VII, 1861.

Les faits de physiologie nouveaux, dans ce travail, sont la transformation en pupe, aussitôt après la sortie de la larve et l'impossibilité où est la pupe

de se mouvoir, contrairement à l'opinion de M. Léon Dufour (*loc. cit.*, p. 239 et 240).

J'ai comparé les stigmates antérieurs de la larve avec ceux de presque toutes les larves connues de ce groupe de diptères.

94. MERMIS PARASITES D'UN ASILUS CRABRONIFORMIS.

Annales de la Société entomologique de France, 4e série, t. V, p. 143, 1857.

95. NOTE SUR DES HELMINTHES PARASITES DU GENRE MERMIS SORTIS DU CORPS DU GRYLLUS DOMESTICUS ET DU DYTISCUS MARGINALIS.

Annales de la Société entomologique de France, 4e série, t. II, p. 576, 1862.

96. NOTE SUR UN HELMINTHE PARASITE DU GENRE MERMIS SORTI DU CORPS D'UN ORTHOPTÈRE, A LA NOUVELLE CALÉDONIE.

Annales de la Société entomologique de France, 4e série, t. IV, p. 678, 1864.

97. NOTE SUR DES LARVES D'INSECTES DIPTÈRES TROUVÉES DANS LES TUNIQUES DE L'ESTOMAC, LES REPLIS PÉRITONÉAUX ET LA PAROI ABDOMINALE CHEZ DES GRENOUILLES.

Mémoires de la Société de biologie, 3e série, t. III, p. 329, 1861, et pl. VI, fig. 1 à 9.
(En commun avec M. le docteur Vulpian.)

M. Vulpian avait remarqué ces animaux sur des grenouilles, et il me les remit pour déterminer à quelle espèce ils pouvaient appartenir. J'ai acquis la certitude que ce sont des larves d'insectes diptères ; j'ai dessiné ces larves et les détails anatomiques de la bouche et des téguments.

98. NOTE POUR SERVIR A L'HISTOIRE DES PARASITES DE LA NOCTUA (HADENA) BRASSICÆ.

Annales de la Société entomologique de France, 4e série, t. I, p. 612, 1861.

99. Œuf de poule monstrueux renfermant a la fois un jaune ordinaire et une vésicule ovarienne.

Comptes rendus de la Société de biologie, 3e série, t. I, p. 161, 1859.

Description d'un corps étranger inclus dans un gros œuf de poule de la race de Houdan. J'ai prouvé que ce corps étranger, très-bizarre à cause d'un appendice saillant au gros bout de l'œuf, n'était qu'une vésicule ovarienne non rompue et qui s'était détachée de l'ovaire. M. le docteur Davaine a reproduit ma description dans son Mémoire sur les anomalies de l'œuf, et il a donné la figure dessinée par moi d'après nature, que je lui avais communiquée (*Mém. de la Société de biologie*, 3e série, t. II, p. 246, et pl. 2, fig. VIII, A. B.). M. Davaine s'est servi de mon travail pour prouver que Cleyerus avait eu sous les yeux un fait semblable; le prétendu fruit de l'arbousier, renfermé dans un œuf décrit par cet auteur et représenté dans la Collection académique (partie étrangère, t. III, p. 459, pl. 14, fig. 5), n'est certainement qu'une vésicule ovarienne pédiculée.

La poule qui a pondu l'œuf monstrueux, que j'ai fait connaître, a vécu fort longtemps et a continué à pondre un grand nombre d'œufs ordinaires,

100. Croup chez une poule, examen microscopique.

Comptes rendus de la Société de biologie, 2e série, t. II, p. 88, 1855.

J'ai fait l'examen microscopique de plusieurs fausses membranes qui m'ont été remises par mon ami le docteur Paul Lorain, et provenant d'animaux morts pendant une épidémie de diphthérie, dans le département de Seine-et-Marne.

101. Note sur l'hypertrophie de la membrane interne du gésier observée sur deux gallinacés.

Comptes rendus de la Société de biologie, 1re série, t. II, p. 188, 1850.

Ces animaux élevés dans une grande volière cessèrent tout à coup de manger, puis moururent. A l'autopsie faite avec M. Rouzet, auquel appar-

tenaient ces animaux, nous trouvâmes la membrane interne du gésier fortement cornée. Des parties détachées formaient un bourrelet qui obstruait l'orifice du pylore, et se trouvaient engagées dans l'intestin grêle.

Ces animaux étaient abondamment pourvus de grains, mais ils ne pouvaient trouver dans leur cage des graviers ou de petites pierres. Or, comme il est certain que leur mort a été occasionnée par l'accroissement excessif de la membrane interne du gésier, j'ai pu soutenir que les cailloux introduits par les oiseaux dans leur gésier, à chaque repas, ne seraient pas destinés seulement à broyer les aliments. Ils seraient encore indispensables pour maintenir la membrane interne du gésier dans de justes proportions, en usant successivement cette membrane à mesure que son épithélium s'accroît.

Enfin, je ne mentionnerai que pour mémoire en terminant cette notice : l'éloge de Legendre, médecin des hôpitaux, prononcé à la société anatomique ; le résumé des travaux d'anatomie et de physiologie de Léon Dufour, et enfin divers articles du dictionnaire encyclopédique des sciences médicales : ACARIENS, AGLOSSE, ANDROCTONE, ANIMAUX NUISIBLES, ANNÉLIDES, etc., etc.

Paris. — Imprimerie de V. GOUPY, rue Garancière, 5.